

Déclaration de Claire Citeau, directrice générale, Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA), devant le Comité permanent du commerce international au sujet du Partenariat transpacifique

Le 18 avril, 2016

- Merci de m'avoir invitée aujourd'hui au nom de l'ACCA, l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire, porte-parole des exportateurs agricoles et agroalimentaires du Canada à présenter sur le Partenariat transpacifique (PTP).
- Nous sommes une coalition d'organisations nationales et régionales qui coopèrent en vue de favoriser un environnement commercial international plus ouvert et équitable pour le secteur agricole et agroalimentaire. Nos membres sont des éleveurs, des producteurs, des transformateurs et des exportateurs des plus grands secteurs agricoles, notamment le bœuf, le porc, les céréales, les oléagineux, le sucre, les légumineuses, le soya et le malt. Ensemble, les membres de l'ACCA représentent plus de 90 % des exportations agricoles et agroalimentaires canadiennes, soit environ 50 milliards de dollars en exportation par année; et une activité économique qui soutient des centaines de milliers d'emplois en agriculture et en transformation alimentaire.
- L'industrie agricole et agroalimentaire canadienne est l'un des secteurs au monde les plus dépendants du commerce international. Nous exportons plus de la moitié de nos produits agricoles et agroalimentaires et 65 pour cent de nos exportations vont directement vers les pays du PTP.
- L'ACCA soutient formellement le Partenariat transpacifique et croit qu'il est essentiel à la viabilité future du secteur agricole et agroalimentaire canadien. Il est primordial que le Canada ratifie le Partenariat transpacifique rapidement.
- CAFTA a plaidé pour la participation du Canada dans les négociations du PTP, des résultats qui nous mettent à pied d'égalité avec nos concurrents mondiaux dans la région du PTP et qui créent des opportunités réelles pour les exportateurs agricoles et agroalimentaires canadiens.
 - La région couverte par le Partenariat représente un marché de 800 millions de personnes, absorbe 65 % de nos exportations, comprend certains de nos grands marchés traditionnels (États-Unis, Mexique et Japon), mais aussi certains de nos plus importants concurrents (États-Unis, Mexique et Australie), et certains signataires ont déjà des accords de libre-échange avec des pays que nous convoitons;
 - En particulier, le Japon est notre troisième marché à l'exportation et un marché à haute valeur qui achète au Canada plus de 4 milliards de produits agroalimentaires par an – soit 10% de nos exportations totales;
 - La région du PTP comprend également des marchés en forte croissance de la zone Pacifique, comme le Vietnam, Singapour et la Malaisie.

- Un meilleur accès aux États-Unis, au Japon, au Vietnam et à la Malaisie sont les principaux gains pour les exportateurs canadiens de produits agricoles et agroalimentaires. Dès l'entrée en vigueur du PTP, les lignes tarifaires seront supprimées ou progressivement réduites pour une vaste gamme de produits agricoles orientés vers l'exportation. Les retombées seront importantes pour les exportateurs canadiens de produits agricoles et agroalimentaires, même si les États-Unis et le Japon continuent à imposer des droits de douane et des quotas restrictifs sur les produits du sucre.
- Un aperçu des retombés du PTP pour les membres de l'ACCA sont :
 - o Pour le **canola**, une meilleure sécurité des échanges, un accroissement de la valeur des exportations et une augmentation des exportations à hauteur de 780 millions de dollars;
 - Pour les producteurs de porc, un accès additionnel en Asie, un accès préférentiel vis-à-vis des concurrents hors TPP, la capacité d'exporter plus vers le marché japonais d'un milliard de dollars, près de \$300 million;
 - Les producteurs canadiens de bœuf s'attendent à doubler, voire à tripler, les exportations vers le Japon jusqu'à près de 300 millions de dollars et négocier les conditions d'entrée de nouveaux pays;
 - Les producteurs canadiens d'orge pourraient exporter près de 400 000 à 500 000 tonnes additionnelles, sous différentes formes, pour une valeur d'environ 100 millions de dollars;
 - o Le PTP crée de nouvelles opportunités, favorise un environnement commercial plus égalitaire et plus sécuritaire, rétablie la capacité concurrentielle du Canada dans des marchés qui ont déjà des accords de libre-échange avec des membres du PTP mais pas le Canada et maintien nos exportations actuelles: comme les 1.5 million de tonnes de blé de première qualité vers le Japon, les \$2.3 milliards de dollars de grains et cultures spéciales vers le Japon, la Malaisie et Singapour, les 884 million de dollars de soya exportés, et les \$340 millions de dollars de légumineuses exportes vers la région du PTP.
 - Pour le secteur canadien du sucre et des produits contenant du sucre, le PTP procure un accès additionnel, certes positif mais limité aux États-Unis qui continue de restreindre l'accès à son marché du sucre. L'industrie du sucre du Canada analyse les retombées éventuelles au Japon, en Malaisie et au Vietnam.
 - Au-delà des tarifs, le PTP jette les bases d'un nouveau cadre du commerce pour la zone Asie-Pacifique grâce à des engagements de coopération et de transparence en matière de barrières non-tarifaires liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires, biotechnologie et santé des plantes.
- Nous reconnaissons que cet accord semble être plus avantageux pour certains que pour d'autres, mais tous les membres sont unanimes sur le fait que le PTP est une amélioration incontestable par rapport au statu quo et cruciale pour tous les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires et pour l'activité économique du pays.

• En résumé,

- Il préservera l'accès privilégié du Canada à notre principal partenaire commercial, les États-Unis;
- o Il fournira un accès sans précédent à la zone en plein essor de l'Asie Pacifique;
- Il ouvrira de nouveaux marchés, assurera des conditions de concurrence équitables pour nos exportateurs et l'opportunité d'obtenir plus de valeur pour nos produits dans marchés en forte croissance en Asie-Pacifique, comme le Vietnam et la Malaisie, et de marchés lucratifs comme le Japon;
- Il fournit l'opportunité de négocier l'entrée potentielle dans la zone d'autres pays tels que la Corée du Sud, la Thaïlande, Taïwan et les Philippines entre autres; et

- Surtout, le PTP nous met sur un pied d'égalité avec nos concurrents mondiaux dans la région du PTP.
- L'agriculture canadienne n'a pas les moyens d'essuyer à nouveau l'expérience destructrice avec la Corée du Sud quand ce marché d'un milliard de dollars fut réduit de moitié presque du jour au lendemain, car des concurrents tels que les États-Unis et l'Australie ont vu leurs tarifs éliminés ou graduellement effacés. Et que ce ne fut cependant pas notre cas. Nous ne pouvons nous permettre de laisser une telle chose se produire de nouveau.
- Ultimement, si nous ne faisons pas partie du Partenariat, mais que d'autres y sont, nous perdrons du terrain.
- Le PTP augmentera considérablement les opportunités pour des centaines de milliers d'agriculteurs, de producteurs, de transformateurs et d'exportateurs canadiens qui dépendent du commerce, et sans cet accord, le Canada perdrait ses parts de marchés dans cette zone, ce, au détriment de nos concurrents mondiaux. Le meilleur moyen de mettre en œuvre l'accord rapidement, c'est de le ratifier rapidement.

En conclusion, nous croyons fermement que le PTP présente les avantages nets au Canada qui méritent que cette entente soit mise en œuvre rapidement.